

## Document d'Objectifs Natura 2000 FR9101413 Posidonies de la côte palavasienne

*Présentation des mesures de gestion et actions travaillées lors des groupes de travail thématiques (décembre 2011 & janvier 2012)*

*-Éléments de discussion pour la réunion plénière-*

Date du document : 17 février 2012

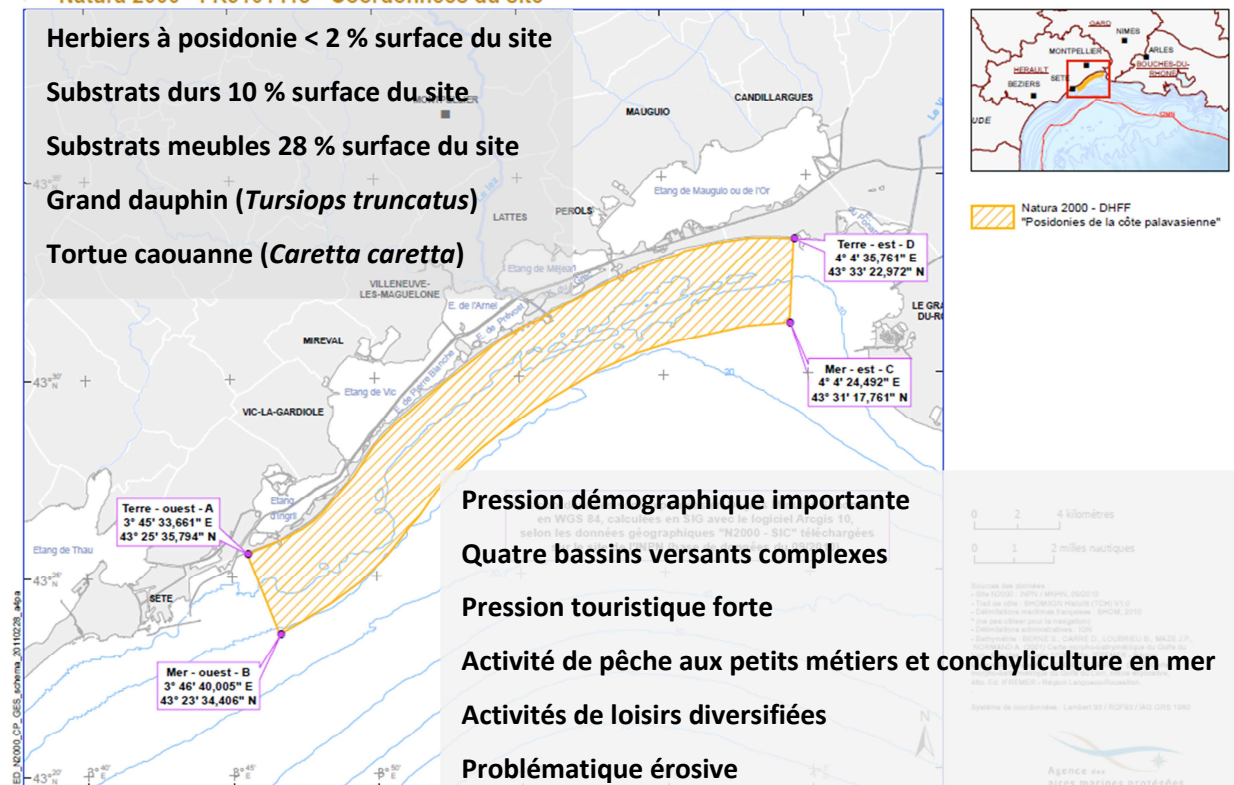
Je vous invite à prendre connaissance de ce document et notamment des tableaux (p. 8), résultant des travaux de réflexions des huit groupes de travail thématiques sur les mesures de gestion et actions à inscrire au Document d'Objectifs (DOCOB). Des espaces libres sont à votre disposition, pour que vous puissiez réagir sur le contenu des tableaux et annoter des propositions d'actions qui ne seraient pas identifiées.

### \* Le site Natura 2000 Posidonies de la côte palavasienne

En bref c'est : 10 830 hectares, situés entre les communes de Frontignan et de La Grande-Motte, et s'étendant en mer jusqu'à 2 milles nautiques.

#### \* MÉDITERRANÉE > POSIDONIES DE LA CÔTE PALAVASIENNE Natura 2000 - FR9101413 - Coordonnées du site

EDITEE LE : 02/2011




Carte 1 : localisation du site FR9101413 et des enjeux socio-économiques et écologiques identifiés

## \* Rappel des enjeux de conservation (extrait du tome I du DOCOB)

L'appréciation de l'importance des enjeux de conservation du site Natura 2000 Posidonies de la côte palavasiennne a nécessité un travail d'évaluation et de hiérarchisation permettant de dégager une échelle de priorité et ainsi d'orienter et de prioriser les actions à mettre en œuvre.

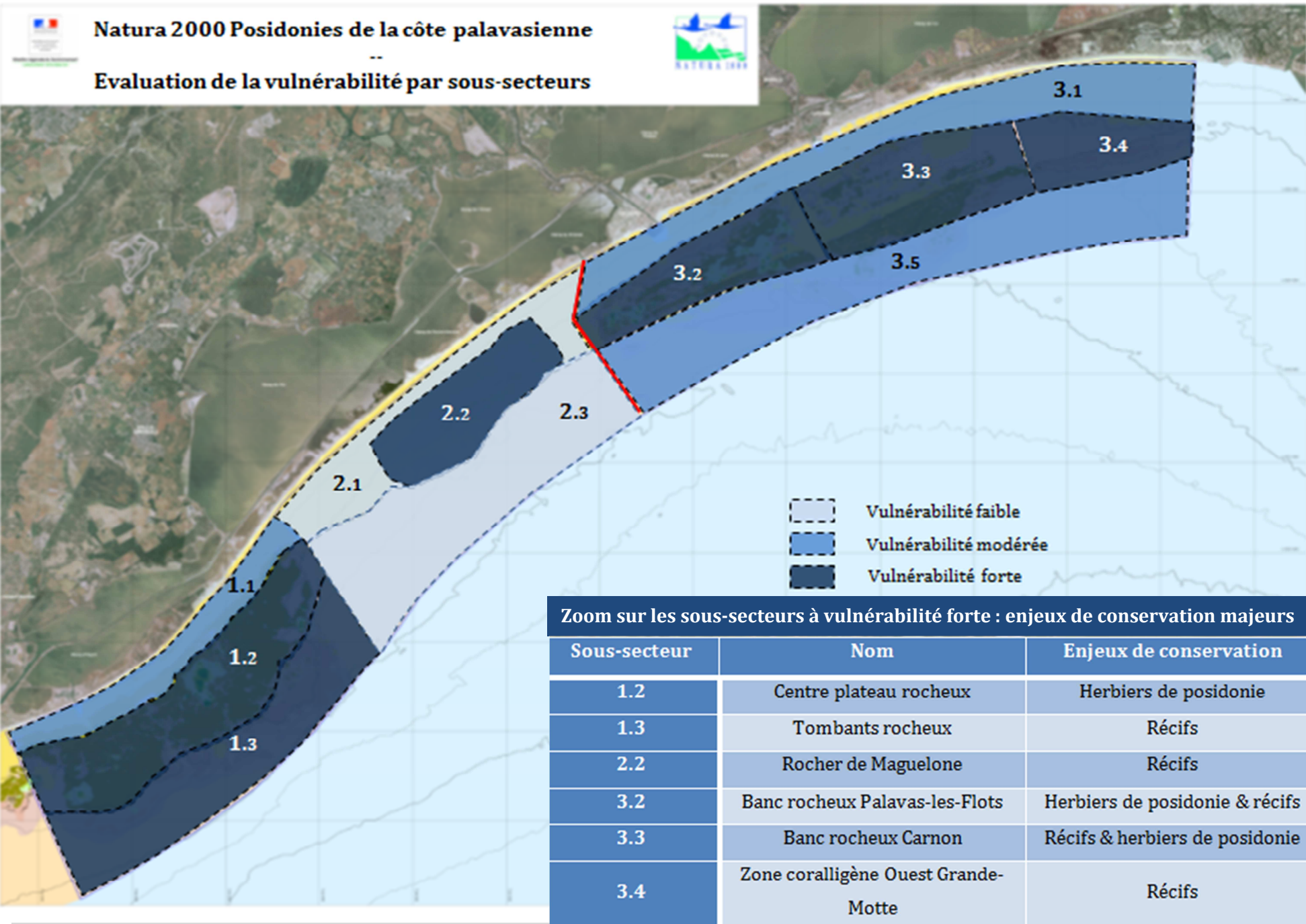
La responsabilité du site Natura 2000 dans la conservation des habitats d'intérêt communautaire a été identifiée comme :

Code EUR 27	Nom de l'habitat	Responsabilité du site	Illustration
1120	Herbiers à Posidonie	Enjeu très fort	
1170	Récifs*	Enjeu fort	
1110	Bancs de sable	Enjeu faible	

\*exemples : le « coralligène » et également les « roches infralittorales à algues photophiles ».

L'analyse écologique du site Natura 2000 fait ressortir par sous-secteurs, des degrés de vulnérabilité différents (fort, modéré, faible) (cf. carte 2). Ces degrés de vulnérabilité sont définis en croisant le facteur de sensibilité des habitats et le facteur risque (= intensité des usages sur le site Natura 2000, et également prise en compte des facteurs d'influences indirects souvent non visibles).

En substance, voici la carte résultant de la hiérarchisation des enjeux de conservation du site Natura 2000, permettant d'identifier les sous-secteurs de vulnérabilité forte, où des actions prioritaires seront à mener (cf. carte 2).



Carte 2 : vulnérabilité des sous-secteurs sur le site Natura 2000 Posidonies de la côte palavasienne

## \* Les orientations et mesures de gestion et les actions identifiées

Pour rappel, l'objectif fondamental de Natura 2000 est de conserver les habitats naturels et les espèces d'intérêt communautaire tout en contribuant à la gestion durable des activités et à la valorisation du territoire.

Voici les trois orientations de gestion du DOCOB (présentées et partagées avec les acteurs lors des 4 réunions thématiques de mai et juin 2011 et lors du COPIL N° 2 le 23 novembre 2011) :

1. Renforcer la connaissance des habitats et des espèces d'intérêt communautaire et suivre leur évolution ;
2. Favoriser le développement durable et la valorisation des usages et des activités socio-économiques compatibles avec les enjeux de conservation du site Natura 2000 ;
3. Contribuer à l'articulation des différentes démarches de gestion du littoral en intégrant les interactions bassins versants – lagunes – mer, avec les enjeux de conservation du site Natura 2000.

Ces grandes orientations s'apparentent à des axes stratégiques de gestion qui permettront de guider dans le temps l'animation du site Natura 2000. A ces trois orientations de gestion sont intégrés les volets : communication, sensibilisation et animation du site Natura 2000.

De ces orientations de gestion découlent des objectifs de développement durable (ODD) et des mesures de gestions (cf. tableaux ci-dessous p. 8). Ils visent à assurer l'objectif fondamental de Natura 2000 et doivent, par leurs combinaisons, permettre de répondre aux objectifs du DOCOB. Chacun des objectifs de développement durable et mesures de gestion disposent d'un « label » :

**HAB** = ODD, mesures de gestion et actions qui concernent l'acquisition de connaissance et le suivi des habitats et des espèces Natura 2000 ;

**ACT** = ODD, mesures de gestion et actions qui concernent les usages et les activités socio-économiques ;

**ATM** = ODD, mesures de gestion et actions qui concernent l'articulation des démarches terre-mer pour une meilleure cohérence de la gestion du littoral ;

**COM** = ODD, mesures de gestion et actions qui concernent les volets communication et sensibilisation des enjeux et de la richesse du site Natura 2000 ;

Les objectifs de développement durable proposés ont été définis au regard des enjeux de conservation du site Natura 2000, mais également des enjeux socio-économiques, souvent intimement liés. La désignation des objectifs et des mesures de gestion, en concertation avec les acteurs, permet d'identifier les objectifs à atteindre et de fixer les résultats escomptés par la mise en œuvre du DOCOB.

Concrètement, les objectifs de développement durable se déclinent en plusieurs mesures de gestion, elles-mêmes déclinées en une ou plusieurs actions (cf. tableaux ci-dessous p. 8). Ces actions pourront faire l'objet d'une contractualisation – en mobilisant des contrats rémunérés au titre de Natura 2000 –, relever du travail d'animation de l'animateur ou encore valoriser des démarches existantes et des

bonnes pratiques réalisées sur le site Natura 2000 (cf. tableaux ci-dessous colonne « financement »). Enfin, certaines actions pourront faire appel à des dispositifs déjà existants ou en cours d'élaboration, elles seront alors inscrites hors dispositif Natura 2000 (cf. tableaux ci-dessous colonne « financement »).

#### Catégories des modalités de financement des actions

1. Actions d'animation relevant directement des objectifs de Natura 2000 : financement animation du site Natura 2000, temps animateur, appui technique *etc* ;
2. Actions avec contribution positive pour le site Natura 2000 : appui technique, temps animateur ;
3. Actions relevant directement des objectifs directs de Natura 2000 : financement et co-financement possible des actions, contrats Natura 2000 *etc*.

Enfin, les actions du DOCOB sont priorisées en fonction des enjeux de conservation identifiés dans le DOCOB (cf. tableaux ci-dessous colonne « priorité »).

Priorité de l'action au regard des enjeux de conservation du site Natura 2000	
Si l'action est urgente à réaliser	1
Si l'action est indispensable mais non urgente	2
Si l'action est non prioritaire mais utile pour aller plus loin	3

#### Les financements mobilisables et partenariats (*techniques, administratifs, financiers*)

Pour disposer d'un DOCOB accessible, et assurer une mise en œuvre efficace et rapide de ce dernier, il convient d'identifier rapidement, - notamment pour les actions de priorité 1 -, les modes de financement existants ou possibles avec leurs partenaires associés.

Le programme d'actions relève pour une partie du dispositif Natura 2000<sup>1</sup>, avec des outils financiers spécifiques (ex. contrat Natura 2000, financement animation), mais d'autres actions s'inscrivent et relèvent de politiques publiques déjà identifiées, faisant intervenir d'autres partenaires comme les collectivités territoriales dans le cadre des politiques en faveur du maintien de la biodiversité (la Région, le Département, les Communautés de Communes et d'Agglomérations et les communes), mais également les établissements publics (ex. l'Agence des aires marines protégées, l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse *etc.*). Ou encore des financements communautaires comme les programmes LIFE +, FEP (Fonds Européen pour la Pêche).

<sup>1</sup> Financement de l'Etat via le Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable, des Transports et du Logement (MEDDTL) pour les habitats et les espèces, et potentiellement du MAAPRAT (Ministère de l'Agriculture de l'Alimentation de la Pêche, de la Ruralité et de l'Aménagement du Territoire) pour les activités productives.

### Appel à partenariat

Pour assurer une mise en œuvre rapide et partagée du DOCOB du site Natura 2000 Posidonies de la côte palavasienne, des partenariats et des collaborations doivent se construire. Un partenariat peut être mis en place sur une ou plusieurs actions identifiées au DOCOB et peut être d'ordre financier, administratif, ou encore technique. La collaboration avec la structure animatrice peut impliquer une mise en commun des moyens financiers, humains et matériels nécessaires à la mise en œuvre de l'action(s). Nous vous invitons dès à présent à nous faire part de votre volonté de partenariat sur une ou plusieurs actions identifiées au DOCOB. Déclaration de volonté de partenariat qui peut être formulée par une lettre d'intention de partenariat ou par simple contact des opérateurs en charge du DOCOB. Collaboration à construire et à définir au cas par cas.

**Contact :** Marion CORRE

Station Méditerranéenne de l'Environnement Littoral

2 rue des Chantiers

34200 SETE

Tel : 04.67.46.33.92 / Port : 06.15.95.24.46

### \* **Les groupes de travail thématiques**

Les groupes de travail thématiques ont réuni plus de 120 personnes entre décembre 2011 et janvier 2012, autour de huit grandes thématiques afin de travailler sur le volet opérationnel du DOCOB (cf. tableau ci-dessous).

Groupe de travail thématique	Date
Patrimoine naturel	8-déc.-11
Nautisme et plaisance	13-déc.-11
Plongée sous-marine	14-déc.-11
Pêche de loisir	20-déc.-11
Sports de glisse	6-janv.-12
Pêche professionnelle et conchyliculture en mer	19-janv.-12
Aménagements littoraux et risques naturels	17-janv.-12
Qualité de l'eau et bassins versants	26-janv.-12

L'ensemble des acteurs présents ont travaillé et réfléchi sur les mesures de gestion et les actions à inscrire au DOCOB. Ces rencontres ont permis d'échanger et de débattre sur les intérêts et les objectifs des différentes actions retenues, ainsi que leurs degrés d'urgence dans le cadre de l'animation du site Natura 2000 (cf. tableaux ci-dessous colonne « priorité »).

Voici les attentes et les objectifs attribués et retenus par les différents groupes de travail pour chacune des trois grandes orientations de gestion du DOCOB :

**Orientation N°1 – Renforcer la connaissance des habitats et des espèces d'intérêt communautaire et suivre leur évolution (HAB) :** 7 objectifs de développement durable identifiés avec des mesures de gestion et des actions dont les ambitions sont de :

- **Maintenir et conserver** les potentialités faunistiques et floristiques (patrimoine naturel) des grands types d'habitats identifiés sur le site Natura 2000 ;
- **Enrayer leurs régressions** notamment l'herbier de posidonie (comprendre les causes de régression) ;
- **Améliorer la connaissance et suivre l'évolution** de ces habitats et espèces (mise en place et poursuite des études et suivis engagés) ;
- **Sensibiliser et communiquer** sur la richesse du patrimoine naturel du site et les actions entreprises dans le cadre de Natura 2000.

**Orientation N°2 – Favoriser le développement durable et la valorisation des usages et des activités socio-économiques compatibles avec les enjeux de conservation du site Natura 2000 (ACT) :** 11 objectifs de développement durable avec des mesures de gestion et des actions dont les ambitions sont de :

- **Maintenir** les usages et activités socio-économiques du site Natura 2000 **dans le respect des enjeux de conservation identifiés ;**
- **Limiter les pressions anthropiques** (dégradations mécaniques, ancrages, macro-déchets *etc.*) ;
- **Inscrire** les usages et activités socio-économiques du site Natura 2000 **dans une logique de développement durable ;**
- **Sensibiliser et communiquer** sur la richesse du patrimoine naturel du site et les bonnes pratiques à adopter dans le cadre des usages et activités liées au site Natura 2000.

**Orientation N°3 – Contribuer à l'articulation des différentes démarches de gestion du littoral en intégrant les interactions bassins versants – lagunes – mer, avec les enjeux de conservation du site Natura 2000 (ATM) :** 5 objectifs de développement durable avec des mesures de gestion et des actions dont les ambitions sont de :

- **Améliorer et suivre la qualité des eaux littorales ;**
- **Limiter les impacts** sur les habitats et les espèces d'intérêt communautaire **des aménagements littoraux et travaux** réalisés sur le littoral du site Natura 2000 et dans sa proximité directe ;
- **Favoriser la communication et le transfert d'expérience** entre les gestionnaires terrestres et marins ;
- **Harmoniser et mutualiser les actions et outils** de communication et sensibilisation des écosystèmes lagunaires et marins.

Acquisition de connaissance et suivis des habitats et des espèces d'intérêt communautaire (HAB)									
N°	Objectif de développement durable	N°	Mesure de gestion	N°	Action	Priorité	Financement		
							1	2	3
HAB.1	HAB.1 Améliorer la connaissance des habitats et des espèces d'intérêt communautaire	HAB.1.1	Améliorer la connaissance des causes de régression des Herbiers de Posidonie	HAB.1.1.A	Favoriser la recherche sur cette thématique et veille active sur les projets en cours	1	X		X
		HAB.1.2	Améliorer la connaissance des substrats meubles	HAB.1.2.A	Engager une réflexion et une définition collective à l'ensemble des AMP sur l'élaboration de protocoles de suivi des substrats meubles	2	X		
					Réaliser un état des lieux et une analyse écologique des substrats meubles (habitats 1110-5-6-7)	2			X
				HAB.1.2.B	Réaliser un état des lieux et une analyse écologique de la biocénose "détritique côtier"	2		X	
		HAB.1.3	Améliorer et renforcer la connaissance de l'habitat récif	HAB.1.3.A	Engager une réflexion et une définition collective à l'ensemble des AMP sur l'élaboration de protocoles de suivi des habitats élémentaires récifs (1170-14 ; 1170-13)	1	X		
					Mettre en œuvre un inventaire complémentaire de l'habitat générique coralligène (1170-14) afin de préciser la présence de cet habitat	1			X
				HAB.1.3.B	Réaliser un état des lieux et une analyse écologique de l'habitat générique roche infralittorale à algues photophiles (1170-13)	1			X
					Réaliser un état des lieux et une analyse écologique de la biocénose "galets et petits blocs"	2		X	
		HAB. 1.4	Développer la connaissance de l'habitat laisses de mer des côtes méditerranéennes (1210-3)	HAB.1.4.A	Engager une réflexion et une définition collective en relation avec les sites Natura 2000 lagunaires adjacents et les AMP sur l'élaboration de protocoles de suivi des laisses de mer	3	X		
					Réaliser un état des lieux et une analyse écologique de l'habitat Laisses de mer des côtes méditerranéennes (1210-3) afin de préciser la présence de cet habitat	3			X



		HAB.1.5	Développer les connaissances sur les espèces d'intérêt communautaire identifiées sur le site Natura 2000	HAB.1.5.A	<b>Grand dauphin</b> : soutenir et développer les réseaux de suivi, et les programmes d'amélioration des connaissances du grand dauphin et accompagner les structures et associations locales, régionales, et de façade œuvrant pour la conservation de cette espèce d'intérêt communautaire	2	X		X	
					<b>Grand dauphin</b> : veiller aux observations et échouages de l'espèce sur le site Natura 2000	2	X			
				HAB.1.5.B	<b>Tortue caouanne</b> : soutenir et développer les réseaux de suivi et programmes d'amélioration des connaissances de la tortue caouanne et accompagner les structures et associations locales, régionales, et de façade œuvrant pour la conservation de cette espèce d'intérêt communautaire	2	X		X	
					<b>Tortue caouanne</b> : contribuer au travail de sensibilisation des usagers et des pêcheurs professionnels du site Natura 2000 mené par le CESTMED	2				
				HAB.1.5.C	<b>Oiseaux marins</b> : contribuer en collaboration avec la ZPS Côte Languedocienne à l'acquisition et au développement des connaissances des oiseaux marins d'intérêt communautaire	3		X		
		HAB.1.9	Actualiser la cartographie générale des habitats et des biocénoses marines	HAB.1.9.A	Réviser la cartographie des habitats et des biocénoses marines	2			X	
		HAB.1.10	Suivre et encourager la mise en place de programme d'étude et de recherche relatifs au patrimoine naturel marin et favoriser le transfert de connaissance entre les différents acteurs	HAB.1.10.A	Initier une réflexion collective sur l'approche fonctionnelle et l'interconnexion des habitats et des biocénoses marines	3			X	
				HAB.1.10.B	Veille sur les études et programmes internationaux, européens, nationaux et régionaux abordant ces thématiques	2	X			
		HAB.2	Améliorer les connaissances sur les espèces associées et les espèces indicatrices de l'état de conservation des habitats d'intérêt communautaire	HAB.2.1	Amorcer et soutenir la mise en place de suivis et inventaires des espèces associées aux habitats d'intérêt communautaire et des espèces indicatrices de l'état de conservation de ces habitats	HAB.2.1.A	Initier la mise en œuvre d'une étude sur les populations de datte de mer ( <i>Lithophaga lithophaga</i> ) présentes sur le site N2000	2		X
						HAB.2.1.B	Engager et contribuer à la mise en place de protocole et de suivi sur certaines espèces associées aux habitats d'intérêt communautaire	3		X

				HAB.2.1.C	Engager et contribuer à la mise en place de protocole et de suivi sur certaines espèces indicatrices de l'état de conservation des habitats d'intérêt communautaire	3			X
HAB.3	Pérenniser les suivis sur les habitats d'intérêt communautaire	HAB.3.1	Poursuivre les suivis menés sur les herbiers de posidonies	HAB.3.1.A	Mettre en œuvre un suivi des herbiers de posidonie	1			X
		HAB.3.2	Poursuivre les suivis menés sur le coralligène	HAB.3.2 .B	Mettre en œuvre un suivi du coralligène	2			X
		HAB.3.3	Engager les suivis sur les autres habitats d'intérêt communautaire une fois les états des lieux écologiques réalisés	HAB.3.3.C	Mettre en œuvre des suivis réguliers de la roche infralittorale à algues photophiles (1170-13) et des bancs de sable à faible couverture permanent d'eau marine (1110-5-6-7)	2			X
HAB.4	Assurer une veille écologique sur les espèces potentiellement envahissantes et suivre l'évolution des habitats et des espèces liées aux changements globaux	HAB.4.1	Surveiller, veiller et informer les usagers sur les espèces animales et végétales potentiellement invasives et sur l'évolution des habitats et des espèces liées aux changements globaux	HAB.4.1.A	Engager une réflexion collective sur la mise en place d'un programme ou réseau de surveillance des espèces invasives	2		X	
				HAB.4.1.B	Poursuivre et assurer lors des suivis menés sur les habitats d'intérêt communautaire une veille active sur l'apparition d'espèces envahissantes et d'espèces indicatrices des changements globaux	3			X
				HAB.4.1.C	Veille sur les études et programmes de recherche internationaux, européens, nationaux et régionaux abordant ces thématiques	3		X	
HAB.5	Articuler et veiller à la mise en cohérence des protocoles de suivi et études menées sur les habitats d'intérêt communautaire du site Natura 2000 et dans sa proximité directe	HAB.5.1	Harmoniser les protocoles de suivi et mutualiser les études qui se déroulent sur le site Natura 2000 et hors site Natura 2000	HAB.5.1	Contribuer à la définition des protocoles de suivi qui se déroulent sur le site Natura 2000 et hors site Natura 2000	2		X	

\*AMP : aires marines protégées

**Proposition d'ajout ou suppression de mesures de gestion et/ou actions :**

- 
- 
- 
-

## Favoriser le développement durable et la valorisation des activités socio-économiques (ACT)

Activité concernée	N°	Objectif de développement durable	N°	Mesure de gestion	N°	Action	Priorité	Financement		
								1	2	3
Pêche professionnelle	ACT.1	Valoriser l'activité de pêche aux petits métiers	ACT.1.1	Communiquer sur les bonnes pratiques des métiers pratiqués au sein du site Natura 2000	ACT.1.1.A	Participer et soutenir la conception et l'édition d'une plaquette de communication des bonnes pratiques de pêche des petits métiers	2		X	
	ACT.2	Limiter l'impact des engins de pêche sur les habitats sensibles et les espèces d'intérêt communautaire	ACT.2.1	Connaître et évaluer l'incidence des petits métiers sur les habitats et les espèces d'intérêt communautaire	ACT.2.1.A	Appliquer la méthodologie développée dans le cadre de l'évaluation des incidences de la pêche professionnelle sur les habitats et les espèces d'intérêt communautaire	1	X		X
			ACT.2.2	Référencer et valoriser les réglementations existantes et les bonnes pratiques	ACT.2.2.A	Réaliser un recensement et une analyse de la réglementation ou autres mesures de gestion existantes	1	X		
			ACT.2.3	Limiter la pression de pêche sur les habitats sensibles	ACT.2.3.A	Diffuser aux professionnels une cartographie des biocénoses et des habitats, indiquant les zones sensibles où éviter tout ancrage, raclage, dégradant les habitats	1	X		X
					ACT.2.3.B	Favoriser la récupération des engins de pêche perdus	1	X		X
					ACT.2.3.C	Veiller aux innovations technologiques et contribuer à l'adaptation des techniques de pêche aux contacts des habitats sensibles et des espèces d'intérêt communautaire	2	X		
			Participer et engager le développement et la mise en œuvre de nouvelles techniques limitant les impacts des activités de pêche sur les habitats et espèces d'intérêt communautaire	2				X		

Activité de loisir : plongée sous-marine, pêche de loisir, nautisme plaisance (y compris motonautisme)	ACT.3	limiter les impacts des activités nautiques récréatives sur les habitats sensibles et les espèces d'intérêt communautaire	ACT.3.1	<b>Plongée sous-marine</b> : Aménager les sites les plus fréquentés à l'aide de dispositifs limitant les dégradations des habitats liées à l'ancrage	ACT.3.1.A	Engager une réflexion globale et concertée sur l'aménagement de certains sites de plongée	3	X		
			ACT.3.2	<b>Pêche loisir, plongée sous-marine, plaisance et motonautisme</b> : Informer et sensibiliser les pratiquants d'activités nautiques récréatives	ACT.3.2.A	Elaborer un outil "terrain" de sensibilisation à destination des plaisanciers, pêcheurs loisir, plongeurs sous-marin	1	X		
					ACT.3.2.B	Valoriser et sensibiliser les plaisanciers et pêcheurs loisir à la technique de l'ancre flottante	1	X		X
Toute activité professionnelle et loisir	ACT.4	Impliquer et associer les acteurs dans la vie et l'animation du site Natura 2000	ACT.4.1	Favoriser le rôle sentinelle des petits métiers et des conchyliculteurs en mer	ACT.4.1.A	Accompagner la mise en place d'un réseau de pêcheurs et conchyliculteurs bénévoles	2	X		
			ACT.4.2	Favoriser le rôle sentinelle des plongeurs sous-marin	ACT.4.1.B	Accompagner la mise en place d'un réseau de plongeurs bénévoles et appuyer la mise en place de suivis participatifs en renforçant et en valorisant les démarches et initiatives existantes	1	X		
			ACT.4.3	Favoriser le rôle sentinelle des autres usagers du site Natura 2000	ACT.4.1.C	Accompagner la mise en place d'un réseau d'observateurs ponctuels en lien avec le site internet	2	X		
	ACT.5	Soutenir les autorités compétentes en charge du respect et de l'application de la réglementation liée aux usages en mer et à l'exploitation de ses ressources	ACT.5.1	Soutenir et appuyer les autorités compétentes lors d'infractions commises au sein du site Natura 2000 ( <i>ex. chalutage illégale dans la bande des 3 milles nautiques, pêche faussement plaisancière et braconnage etc.</i> )	ACT.5.1.A	Appuyer en tant que de besoins les services concernés, par la diffusion d'informations et de documents	1	X		
	ACT.6	Améliorer les connaissances des usages et activités socio-économiques présentes sur le site Natura 2000 et identifier les pressions exercées sur les habitats et les espèces d'intérêt communautaire	ACT.6.1	Suivre la fréquentation et l'évolution des usages et activités marines et identifier les pressions exercées sur les habitats et les espèces d'intérêt communautaire	ACT.6.1.A	Engager une réflexion et une définition collective à l'ensemble des AMP sur la mise en place d'un protocole de suivi de la fréquentation quantitatif et qualitatif des usages et des activités nautiques	3	X		
					ACT.6.1.B	Mettre en œuvre un suivi de la fréquentation quantitatif et qualitatif des usages et des activités nautiques présentes sur le site N2000	3			X

					ACT.6.1.C	Suivre l'évolution des pratiques des activités nautiques notamment sur les zones sensibles	3	X	X	
Toute activité professionnelle et loisir	ACT.7	Sensibiliser et informer les différents types de public à l'environnement marin et aux enjeux et objectifs de conservation du site Natura 2000	ACT.7.1	Sensibiliser et communiquer auprès du grand public et des usagers du site Natura 2000	ACT.7.1.A	Appuyer la mise en place d'une "patrouille de sensibilisation terrain" durant la période estivale	2			X
					ACT.7.1.B	Participer et intervenir auprès des acteurs lors de réunions d'information et de sensibilisation sur la démarche et le site Natura 2000	1	X		
					ACT.7.1.C	Intégrer et adapter les outils et animations pédagogiques existantes sur le site Natura 2000	2		X	
					ACT.7.1.D	Organiser et soutenir des manifestations et campagnes de communication et de sensibilisation sur le patrimoine naturel marin	2	X		X
					ACT.7.1.E	Mettre en place une signalétique d'information et de communication homogène sur l'ensemble du site Natura 2000	2			X
					ACT.7.1.F	Elaborer une plaquette d'information et de présentation du site Natura 2000	1	X		
					ACT.7.1.G	Elaborer un outil de communication et de sensibilisation (livret, guide carnet de bord des bonnes pratiques) valorisant les bonnes pratiques des usages et activités nautiques	3			X
					ACT.7.2	Accompagner et sensibiliser les professionnels et associatifs des activités marines récréatives dans leur rôle d'éducation à l'environnement marin	ACR.7.2.A	Appuyer et soutenir la création d'outils pédagogiques et de sensibilisation à l'environnement marin à destination des professionnels et des structures associatives	2	

					ACR.7.2.B	Soutenir les opérations de formation des professionnels et associatifs proposant ou encadrant des activités de loisir marines et également des autres acteurs professionnels locaux	2		X	
	COM.1	Permettre l'évolution des comportements par la généralisation des bonnes pratiques	COM.1.1	Soutenir et appuyer les acteurs à l'élaboration des Chartes annexes par usages	COM.1.1.A	Contribuer au travail de concertation, diffuser des documents et des outils d'aide à la construction des Chartes annexes	2	X		
			COM.1.2	Apporter un appui technique aux acteurs et porteur de projet dans l'élaboration de l'évaluation des incidences au titre de Natura 2000	COM.1.2.A	Diffuser les données nécessaires aux montages des projets et à l'évaluation des incidences	2	X		
<b>Enseignement / Scolaire</b>	COM.2	Sensibiliser le jeune public par le biais de l'enseignement	COM.2.1	Soutenir et développer des programmes et projets d'éducation à l'environnement marin avec les scolaires	COM.2.1 .A	Appuyer la conception d'outils et d'éléments pédagogiques pour la formation et la documentation des enseignants et scolaires des communes du site Natura 2000	2		X	

**Proposition d'ajout ou suppression de mesures de gestion et/ou actions :**

- 
- 
- 
-

## Articulation terre-mer (ATM)

N°	Objectif de développement durable	N°	Mesure de gestion	N°	Action	Priorité	Financement		
							1	2	3
ATM.1	limiter les impacts sur les habitats et les espèces d'intérêt communautaire des aménagements littoraux et travaux réalisés sur le littoral du site Natura 2000 et dans sa proximité directe	ATM.1.1	Prendre en compte dans le montage des projets et l'évaluation des incidences au titre de Natura 2000, le risque de dégradation des habitats sensibles dans le cadre des aménagements littoraux et travaux d'entretien réalisés sur le littoral du site Natura 2000 et dans sa proximité directe	ATM.1.1.A	Diffuser les données nécessaires aux montages des projets et à l'évaluation des incidences	2		X	
		ATM.1.2	Suivre les programmes et études traitant des thématiques d'aménagement et de travaux d'entretien sur le littoral	ATM.1.2.A	Veille active et retour d'expérience des études et programmes en cours abordant ces thématiques	1		X	
		ATM.1.3	Soutenir les autorités compétentes en charge du respect de la réglementation liée aux aménagements estivaux des plages	ATM.1.3.A	Appuyer en tant que de besoins les services concernés, par la diffusion d'informations et de documents	1	X		
		ATM.1.4	Limiter l'impact des nettoyages estivaux des plages du site Natura 2000	ATM.1.4.A	Développer et contribuer à la mise en place d'une stratégie et d'un protocole de nettoyage raisonné	2	X		X
ATM.2	Améliorer et suivre la qualité des eaux littorales	ATM.2.1	Suivre l'impact des rejets en mer	ATM.2.1 .A	Veille active des suivis réglementaires	1		X	
				ATM.2.1 .B	Intégrer les commissions de suivi et initier la prise en compte des objectifs du site Natura 2000	1		X	
		ATM.2.2	Suivre les apports des cinq bassins versants et inscrire le site Natura 2000 dans une dynamique collaborative avec les structures de gestion de la qualité de l'eau	ATM.2.2.A	Veille active et transfert d'expérience entre acteurs sur les suivis et les résultats des études et des programmes relatifs à la qualité de l'eau des cinq bassins versants et de la masse d'eau littoral	1		X	
				ATM.2.2.B	Intégrer les instances de concertation des cinq bassins versants et initier la prise en compte des objectifs du site Natura 2000	1		X	
		ATM.2.3	Poursuivre la lutte contre la pollution des masses d'eau	ATM.2.3.A	Encourager l'amélioration des capacités de traitement et de gestion des eaux des communes littorales liées au site Natura 2000	3		X	

				ATM.2.3.B	Encourager la mise aux normes des installations portuaires liées au site Natura 2000	3		X	
				ATM.2.3.C	Encourager l'installation raisonnée sur le littoral d'aménagements d'élimination et de stockage des déchets	3		X	
				ATM.2.3.D	Contribuer à la mise en œuvre d'un dispositif de veille et de gestion des pollutions marines	2	X		X
		ATM.2.4	Suivre les paramètres physico-chimiques et bactériologiques des eaux littorales	ATM.2.4.A	Engager une réflexion collective à l'ensemble des AMP sur la mise en place d'outils de suivi des paramètres environnementaux	1	X		
					Mettre en place un outil de suivi des paramètres environnementaux	2			X
				ACT.2.4.B	Veille active des résultats des réseaux de suivi et des études ou programmes menés sur cette thématique	1	X		
ATM.3	Favoriser le transfert d'expérience entre les différents acteurs	ATM.3.1	Favoriser l'intégration du site Natura 2000 aux autres démarches de gestion du territoire	ACT.3.1.A	Favoriser les échanges entre Aires Marines Protégées	2	X		
				ACT.3.1.B	S'impliquer dans des actions de façade	2	X		X
				ACT.3.1.C	Harmoniser les démarches de mise en œuvre des différents DOCOBs	2	X		
COM.4	Sensibiliser les différents types de public à l'environnement marin en tant qu'entité avec le bassin versant	COM.4.1	Mutualiser les outils de communication entre les sites Natura 2000 marins et lagunaires-terrestres	COM.4.1.A	Harmoniser les outils de découverte et de sensibilisation avec les sites Natura 2000 adjacents	2	X		X

**Proposition d'ajout ou suppression de mesures de gestion et/ou actions :**

- 
- 
- 
-



## **CONTACT**

**Marion CORRE**

*Chargée de mission coordinatrice du site Natura 2000 FR 910 1413  
Posidonies de la côte palavasiennne*

---

**Station Méditerranéenne de l'Environnement Littoral**

**2 rue Des Chantiers**

**34200 SETE**

---

**Tél : 04.67.46.33.92**

**Fax : 04.67.46.33.99**

**Port : 06.15.95.24.46**

**Courriel : marion.corre@univ-montp2.fr**

**Pour en savoir plus**

<http://cote-palavasiennne.n2000.fr/>